

**COMITÉ SYNDICAL DU SMEAT
du 25 mars 2021
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

2.3

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq mars à neuf heures s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical, convoqué en date du dix-huit mars 2021, en format mixte (présentiel et distanciel) ainsi que le permet la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, et abaissant le quorum au tiers des membres de l'assemblée.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
ALENÇON Alain ANDRE Christian ANDRE Gérard BEUILLÉ Michel BEZERRA Gil CARLES Joseph CASTERA Didier DOITTAU Véronique DUHAMEL Thierry FERNANDEZ Marc FERRER Isabelle FOUCHIER Dominique FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre	JOP Serge MEDINA Robert NOUVEL Honoré PERE Marc PLANTADE Philippe RODRIGUES Patrice ROUGÉ Michel RUSSO Ida TOPPAN Alain URSULE Béatrice VAILLANT Romain ZANATTA Thierry
LE MURETAIN AGGLO	
BERGIA Jean-Marc COLL Jean-Louis DELSOL Alain DESCHAMPS Gilbert	MANDEMENT André SÉVERAC Philippe TOUZET Sophie
SICOVAL	
SANGAY Dominique OBERTI Jacques LAGARDE Dominique	LATTARD Pierre BAUDEAU Fabrice
SAVE AU TOUCH	
GUYOT Philippe	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	
SOURZAC Jean-Gervais	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

ARSAC Olivier, représenté par Mme FERRER

BARRAQUÉ-ONNO Véronique, représentée par M. FOUCHOU-LAPEYRADE

CARDEILHAC-PUGENS Etienne représenté par M. GUYOT

KARMANN Thomas , représenté par M. PERE

MARTY Souhayla , représentée par Mme FERRER

SUAUD Thierry représenté par M. COLL

TRAVAL-MICHELET Karine, représentée par M. FOUCHIER

Délégués titulaires excusés

CARLIER David-Olivier

CHOLLET François

COGNARD Gaëtan

DELPECH Patrick

ESPIC Bruno

ESQUERRE Diane

FOURCASSIER Thierry

GASC Jean-Pierre

GRIMAUD Robert

LAIGNEAU Annette

MOGICATO Bruno

MOUDENC Jean-Luc

PORTARRIEU Jean-François

SEBI Jacques

SEGERIC Jacques

SERP Bertrand

SIMON Michel

SUSIGAN Alain

SUTRA Jean-François

TERRAIL-NOVES Vincent

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François

CARRAL Alain

COUTTENIER Sylviane

ESPIC Xavier

LALANNE Marjorie

LAY Sophie

MILHAU Claude

NORMAND Xavier

ROUSSEL Jean-François

TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués	En exercice : 66	Présents : 25	Votants : 33
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 33

Le compte administratif pour l'année 2020, approuvé par le Comité syndical, fait ressortir un excédent global d'exécution du budget de 208 007.08 €, réparti entre :

- un excédent de fonctionnement courant d'un montant de 152 707.14 € ;
- un excédent de la section d'investissement d'un montant de 55 299.94 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent 2020, de la section de fonctionnement en recette de fonctionnement du budget supplémentaire 2021, et l'excédent d'investissement en recettes de la section d'investissement du budget primitif 2021.

**Le Comité Syndical,
Entendu l'exposé de Madame la Présidente
délibère et décide :**

Article unique :

D'affecter au budget primitif 2021 :

- l'excédent de la section de fonctionnement 2020, en recette de fonctionnement : 152 707.14 €
- et l'excédent d'investissement 2020, en recettes de la section d'investissement : 55 299.94 €.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 31 mars 2021.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

La Présidente

Annette LAIGNEAU